



Nancy, le 22 mars 2017

INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....
INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....INFORMATIONS PRESSE....

COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION / APPRENTISSAGE

L'État s'engage auprès du centre de formation des apprentis de l'industrie de Maxéville (CFAI) pour la réalisation d'un projet de « campus des industries technologiques »

Le centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI) de Maxéville a initié un projet de restructuration et d'agrandissement de ses locaux afin de proposer une offre d'hébergement aux apprentis et de développer un appareil de formation permettant de maintenir et d'augmenter ses capacités d'accueil tout en développant de nouveaux projets pédagogiques et technologiques. En effet, le site de Maxéville accueille aujourd'hui 350 apprentis avec un recrutement en constante augmentation. Par ailleurs, 750 salariés et 400 demandeurs d'emploi y sont formés chaque année et le site souffre aujourd'hui d'un réel manque de place pour accueillir de manière satisfaisante les apprentis, développer de nouvelles formations et accueillir un public plus important.

Une réunion qui s'est tenue le 16 mars 2017 à la préfecture de Meurthe-et-Moselle entre le CFAI, l'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) 54, le conseil régional Grand Est, la métropole du Grand Nancy et l'État, représenté par la préfecture de Meurthe-et-Moselle et le secrétariat général aux affaires régionales et européennes (SGARE) a permis de finaliser le plan de financement de ce projet, qui se répartit ainsi :

- un volet «hébergement», destiné à loger sur place jusqu'à 160 alternants, chiffré à 6,2 M€, avec un apport de l'État de 3M€ relevant du programme d'investissement d'avenir, le solde restant étant apporté par Lorraine Habitat SLH (dans le cadre du 1% logement),
- un volet «formation», regroupant l'ensemble des formations industrielles et technologiques, évalué à 9,75M€ et financé comme suit :

SCI	1 000 000 €
UIMM	600 000 €
Conseil Régional	3 200 000 €
État	2 800 000 €
CFAI	2 081 720 €
TOTAL	9 681 720 €

Les 2,8M€ abondés par l'État sur ce volet du projet proviennent du pacte État Métropole (PEM) pour 900 000€, grâce à un accord avec la Métropole du Grand Nancy, et du volet territorial du contrat de plan État-région (CPER) à raison de 1,9 M€.

Contacts presse :

Constance STOYANOV : 03 88 21 64 49 - 06 75 85 22 15 - constance.stoyanov@grand-est.gouv.fr
Roxane THOMAS : 03 83 34 26 17 - 06 13 56 09 28 - roxane.thomas@meurthe-et-moselle.gouv.fr